



# *Saint Pierre- de-Chartreuse*

Journal Municipal

Printemps-été 2014



**Présentation  
du nouveau  
conseil municipal  
Page 3**

Commune  
adhérente



Mairie de Saint Pierre de Chartreuse

[www.saintpierredechartreuse.fr](http://www.saintpierredechartreuse.fr)  
[accueil@saintpierredechartreuse.fr](mailto:accueil@saintpierredechartreuse.fr)  
Tél. 04 76 88 60 18

# La vie communale



## Le mot du Maire

Au-delà de l'émotion qui a été la mienne quand avec une large majorité et un formidable sens de la citoyenneté (75 % de votants), vous avez choisi l'équipe Saint-Pierre-de-Chartreuse Avenir, je tiens aussi et surtout à vous dire mon enthousiasme et ma détermination. Cet engagement c'est également celui de l'équipe qui m'entoure, une équipe resserrée, rajeunie et féminisée.

Notre objectif est de redorer le blason de Saint-Pierre-de-Chartreuse en tenant compte de l'action de nos prédécesseurs et sans oublier la démarche de précurseurs de nos anciens dans le tourisme de montagne été-hiver.

Nous mettrons toute notre ardeur pour que ce développement puisse se faire en symbiose avec la Communauté de Communes Cœur de Chartreuse, les Départements de l'Isère et de la Savoie, nos grands voisins : Grenoble, Voiron, Chambéry ainsi que la région Rhône-Alpes.

En effet, les ressources financières des communes comme celles de l'Etat diminuent plus qu'hier, les projets de développement seront collectifs et pourront également faire appel aux partenariats public-privé.

Avec l'aide du Conseil Général de l'Isère, nous poursuivons les projets en cours : Centre Technique Municipal, salle hors sacs et salle de restauration scolaire avec local associatif.

Les nouveaux projets commencent évidemment par des études :

- L'aménagement du centre du village en plusieurs étapes permettant la liaison entre les différentes polarités : entrée du village, pôles commerciaux, espace sport de montagne, place de la Mairie.
- Le diagnostic de l'état de l'ancienne Mairie pour analyser les conditions de sa rénovation.
- Le stade de BMX (bicycle motocross) à la Diat.
- Le programme de rénovation du réseau d'alimentation en eau potable.

En matière de rythmes scolaires, le programme et l'organisation seront effectifs dès la rentrée prochaine en étroite collaboration avec les enseignants, les parents d'élèves, le centre social de Saint-Laurent-du-Pont et les communes voisines.

Enfin dans le domaine culturel, lors de la dernière rencontre avec les associations du village nous avons pu vérifier que la culture et le sport sont au cœur du lien social.

Pour conforter ce lien ensemble, la restructuration du site internet en sera l'une des priorités.

Comme engagé en septembre 2012, nous ferons à chaque automne un point sur les projets de la commune.

Arrive maintenant le moment des vacances, aussi je souhaite à toutes et à tous, soit un bon repos, soit une bonne saison estivale et un bon séjour aux touristes qui ont choisi Saint-Pierre-de-Chartreuse comme lieu de villégiature.

## Un nouveau conseil municipal au service des Chartroussins

Le 30 mars 2014, les urnes ont désigné un nouveau conseil municipal. C'est la liste d'Yves GUERPILLON, « Saint Pierre de Chartreuse Avenir » qui a emporté les élections avec 58.7% des voix. Ce résultat lui a permis d'obtenir 12 des 15 sièges de l'assemblée, tandis que la liste « Chartreuse Dynamique » a obtenu les 3 sièges restants.

Il faut signaler que les 3 élus désignés par le suffrage universel ont successivement démissionnés pour laisser la place aux suivants de la liste.

Lors de la séance du 5 avril 2014, le conseil municipal a élu Yves GUERPILLON en tant que maire de Saint Pierre de Chartreuse et nommé ses 4 adjoints. Puis, lors d'une deuxième séance qui s'est déroulée le 14 avril 2014, les conseillers ont constitué les commissions communales et ont désigné les délégués auprès des syndicats de communes et organismes intercommunaux.

- Yves GUERPILLON  
Maire et conseiller communautaire

### Les adjoints :

- Céline BURLET  
1<sup>ère</sup> adjointe et conseillère communautaire, déléguée à l'économie et à la communication

- Philippe BOCHARD  
2<sup>ème</sup> adjoint, délégué aux finances, au personnel communal et aux travaux

- Claire RENAUDIN  
3<sup>ème</sup> adjointe, déléguée à l'urbanisme et au développement durable

- Frédéric ROSSI  
4<sup>ème</sup> adjoint, délégué aux affaires scolaires et culturelles et aux sports

### Les conseillers municipaux :

- Alain CLOITRE
- Agnès CLOITRE-DUCOGNON
- Elisabeth GUIBERT-QUEIROS
- Olivier MOLLARET
- Patrice POULET
- Bruno MONTAGNAT
- Brigitte SOYEUX
- Charlotte DUPONT
- Stéphane GUSMEROLI
- Benoit LAVAL



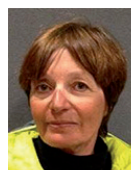
Yves GUERPILLON



Céline BURLET



Philippe BOCHARD



Claire RENAUDIN



Frédéric ROSSI



Alain CLOITRE



Agnès CLOITRE-DUCOGNON



Elisabeth GUIBERT-QUEIROS



Olivier MOLLARET



Patrice POULET



Bruno MONTAGNAT



Brigitte SOYEUX



Charlotte DUPONT



Stéphane GUSMEROLI



Benoit LAVAL

### Conseils municipaux :

#### Conseil municipal du 11 mars 2014

Approbation des comptes de gestion et administratif 2013, du budget principal et des 2 budgets annexes. Accord de versement d'un acompte de subvention pour l'association l'Ephémère. Approbation des travaux forestiers 2014 et des demandes de subventions à la Région Rhône-Alpes. Autorisation au Maire de signer la convention avec l'ASA pour l'utilisation de la route forestière du Coleau pour les activités ski de fond. Approbation de la mise à jour des conventions avec le foyer de ski de fond pour la gestion des pistes et l'utilisation des engins de damage.

#### Conseil municipal du 5 avril 2014

Election du Maire et de ses adjoints (voir ci-dessus)

# La vie communale

## Commissions et syndicats

### COMMISSIONS COMMUNALES

#### 1. Réseaux – Transition énergétique – Travaux

- Patrice POULET
- Philippe BOCHARD
- Bruno MONTAGNAT
- Alain CLOITRE
- Olivier MOLLARET
- Stéphane GUSMEROLI

#### 2. Urbanisme

- Claire RENAUDIN
- Olivier MOLLARET
- Alain CLOITRE
- Brigitte SOYEUX
- Céline BURLET
- Stéphane GUSMEROLI

#### 3. Environnement – Développement Durable – Travaux

- Bruno MONTAGNAT
- Claire RENAUDIN
- Olivier MOLLARET
- Philippe BOCHARD
- Agnès CLOITRE
- Benoit LAVAL

#### 4. Sports

- Agnès CLOITRE
- Brigitte SOYEUX
- Frédéric ROSSI
- Claire RENAUDIN
- Elisabeth GUIBERT
- Charlotte DUPONT

#### 5. Finances

- Philippe BOCHARD
- Frédéric ROSSI
- Elisabeth GUIBERT
- Patrice POULET
- Céline BURLET
- Stéphane GUSMEROLI

#### 6. Social

- Frédéric ROSSI
- Patrice POULET
- Elisabeth GUIBERT
- Bruno MONTAGNAT
- Brigitte SOYEUX
- Charlotte DUPONT

#### 7. Economie

- Céline BURLET
- Agnès CLOITRE
- Brigitte SOYEUX
- Patrice POULET
- Frédéric ROSSI
- Benoit LAVAL

#### AUTRES

Appel d'offres & ouverture des plis :  
Titulaires : Philippe BOCHARD,  
Claire RENAUDIN, Charlotte DUPONT  
Suppléants : Brigitte SOYEUX,  
Céline BURLET, Stéphane GUSMEROLI

**C.C.A.S** : Elisabeth GUIBERT,  
Frédéric ROSSI, Agnès CLOITRE,  
Charlotte DUPONT

Référent défense : Yves GUERPILLON

### COMMISSIONS INTERCOMMUNALES

#### SIVU :

Titulaires : Yves GUERPILLON,  
Philippe BOCHARD,  
Olivier MOLLARET, Alain CLOITRE

Suppléants : Bruno MONTAGNAT,  
Agnès CLOITRE,  
Claire RENAUDIN, Céline BURLET

#### Communauté de Communes

**Cœur de Chartreuse (4C)** :  
Titulaires : Yves GUERPILLON

et Céline BURLET

**Maison de l'Information, de la Formation et de l'Emploi (MIFE du pays Voironnais-Chartreuse) :**

Titulaire : Philippe BOCHARD  
Suppléant : Olivier MOLLARET

**Parc Naturel Régional de Chartreuse :**

Titulaire : Yves GUERPILLON  
Suppléant : Céline BURLET

**SIVOM de Chartreuse :**

Titulaires : Patrice POULET,  
Olivier MOLLARET, Brigitte SOYEUX  
Suppléants : Frédéric ROSSI,  
Yves GUERPILLON, Alain CLOITRE

**Syndicat des Energies du Département de l'Isère (SEDI) :**

Titulaire : Patrice POULET  
Suppléant : Bruno MONTAGNAT

**Syndicat Intercommunal d'Aménagement du Guiers et de ses Affluents (SIAGA) :**

Titulaires : Patrice POULET,  
Bruno MONTAGNAT  
Suppléants :  
Philippe BOCHARD, Olivier MOLLARET

**Syndicat Intercommunal de la Vallée du Guiers (SIVG) :**

Titulaire : Yves GUERPILLON,  
Brigitte SOYEUX  
Suppléants :  
Frédéric ROSSI, Alain CLOITRE

**Etablissement Public Foncier Local du Dauphiné (EPFL-D) :**

Titulaire : Yves GUERPILLON  
Suppléant : Philippe BOCHARD

### Conseils municipaux :

#### Conseil municipal du 14 avril 2014

Création et constitution des commissions communales (voir page 5). Désignation des délégués auprès des syndicats de communes et organismes intercommunaux. Autorisation au Maire de signer la convention de gestion et d'animation de la bibliothèque municipale avec l'association Pic Livre. Approbation du réaménagement du prêt Bonifex avec la Caisse d'Epargne Rhône-Alpes. Lancement d'un appel d'offres pour la gestion du mini-bar de la Diat. Mise en location d'un local dans l'enceinte de la piscine municipale.

#### Conseils municipaux : rappel

Les comptes rendus complets des conseils municipaux sont disponibles sur le site de la mairie :

[www.saintpierredechartreuse.fr](http://www.saintpierredechartreuse.fr)

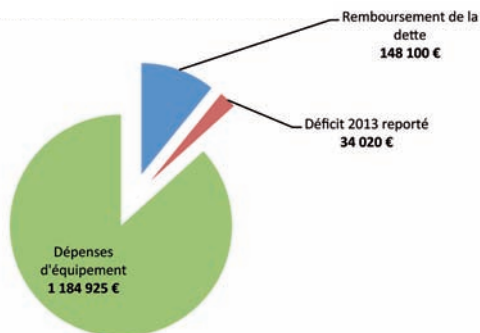
Ainsi que les offres d'emplois, la disponibilité des salles municipales, les activités des associations et de nombreuses infos pratiques.

# Budget

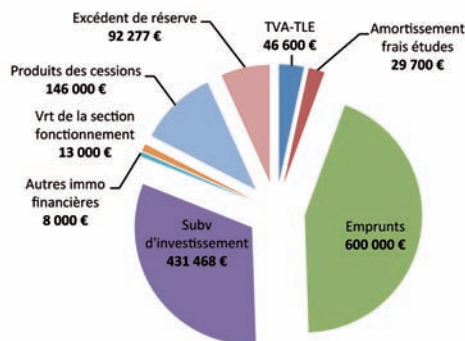
## Budget principal 2014

### INVESTISSEMENT

#### Dépenses

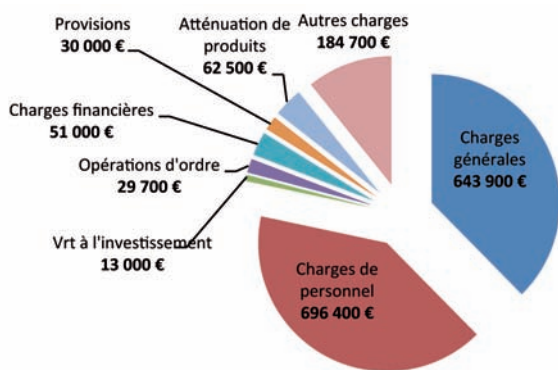


#### Recettes

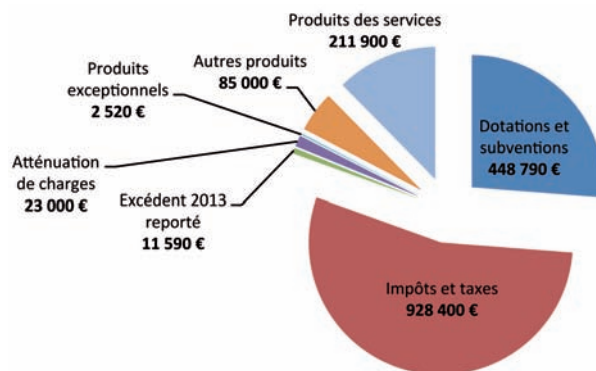


### FONCTIONNEMENT

#### Dépenses



#### Recettes



#### Budget eau et assainissement :

Cette année, nous marquons une pause dans les investissements avec le solde des travaux de l'assainissement Les Essarts-La Coche. Par contre, nous devons préparer, par des études, les investissements importants des années futures :

- Diagnostic de l'état du réseau d'eau potable dont l'efficacité n'est que de 39% et le programme pluriannuel des travaux de rénovation,
- diagnostic du réseau d'assainissement non séparatif et étude de mise en conformité de la station d'épuration.

Au global, le budget de l'eau s'élève à 349 000 € avec 164 000 € en fonctionnement et 185 000 € en investissement.

#### Budget forêt :

« Quand un arbre tombe, on l'entend. Quand la forêt pousse pas un bruit », prétend un proverbe africain. Ce n'est pas faux ! Mieux vaut donc suivre attentivement son évolution dans la durée... C'est ainsi que les forêts communales sont gérées avec l'aide de l'O.N.F. Elles permettent de dégager, suivant les années, un revenu de 50 000 € à 100 000 € par an. Cette année, la dernière vente des coupes s'est traduite par une hausse du prix du bois de 10 à 15% (compte tenu de la relance de la construction aux Etats-Unis, et par conséquence cela diminue l'importation en France des bois du Nord). Pour 2014, l'excédent permet de dégager 65 000 € net (déduction faite de l'entretien de nos forêts).

#### Conseil municipal du 2 décembre 2013

Approbation de la convention avec l'ONF pour passage réseau eau pluviale à Saint Hugues ainsi que la convention avec le PNRC pour le renouvellement d'adhésion au système infoP@rcs. Accord à M. le Maire de négocier avec la CCCG la location des anciens garages municipaux à la Diat. Approbation du nouveau bail de location avec le PNRC des anciens bureaux de la mairie et d'une partie des archives.

#### Conseil municipal du 3 février 2014

Accord distraction du régime forestier de parcelles vendues au CG38 en 2004 lieu-dit Les Rajas. Approbation du projet de révision de l'aménagement de la forêt sectionale de Miolan établi par l'ONF. Approbation de la modification des statuts de la 4C. Accord pour la convention de fourrière 2014 avec la SPA Nord Isère. Approbation de la convention des frais de secours avec l'association Ski Saint Hugues-Les Egaux. Prise en charge par la mairie pour la visite de classement préfectoral des meublés de tourisme 2014.

# La vie communale

## La Compagnie Chartreuse

C'est sur le plan de ville de la Commune que la Compagnie Chartreuse a choisi d'organiser le vendredi 13 juin, la cérémonie de passation de commandement entre le Capitaine Charles FRANCOIS et le Capitaine Nathalie MIEUZET.

Petit rappel :

En 2012, dans le cadre du lien Armée/Nation, le Capitaine FRANCOIS et le Maire avaient scellé le jumelage entre la commune et la Compagnie d'Encadrement du Personnel Militaire de Varcis Allières et Risset (C.E.P.M). Lors de la cérémonie officielle qui a eu lieu le 17 octobre 2012, un protocole définissant un programme d'information et d'échanges entre les deux parties avait été signé, ratifiant ainsi la naissance de la « Compagnie Chartreuse », héritière des batteries «Chartreuse» dissoutes du 93ème régiment d'artillerie de montagne.

La cérémonie en images...



Le Capitaine Nathalie MIEUZET



A gauche, le Capitaine Charles FRANCOIS



Le Capitaine Nathalie MIEUZET recevant le fanion de la compagnie



Le Capitaine Charles FRANCOIS



Un cocktail a clôturé la passation de commandement

# La vie communale

## Accueil de Loisirs Curieux de Nature

Curieux de Nature accueille vos enfants de 3 à 11 ans durant la saison estivale du 7 juillet au 1<sup>er</sup> août 2014 dans les locaux de l'école primaire de Saint Hugues.

Cette année encore, le planning des activités est réalisé autour de thématiques :

- Du 7 au 12 juillet :  
L'île aux pirates
- Du 15 au 18 juillet :  
Mets tes baskets
- Du 21 au 25 juillet :  
Récup'papier
- Du 28 juillet au 1<sup>er</sup> août :  
Cirque (spectacle)

Horaires de l'accueil de loisirs : du lundi au vendredi de 8h00 à 17h45.

Les inscriptions se font à la journée ou à la semaine.



Pour plus de renseignements, veuillez contacter :  
**Rachel CHARPENAY**,  
présidente de l'association Curieux de Nature au 04.76.47.09.55  
**Julien BENHAMOU**,  
directeur au 06.51.37.45.92  
Mail de l'association :  
[curieuxde.nature@laposte.net](mailto:curieuxde.nature@laposte.net)

L'accueil de loisirs intercommunal accueille les enfants de 4 à 11 ans du 4 au 29 août à Saint Laurent-du-Pont.  
En fonction du nombre d'enfants inscrits, un transport pourra être mis en place entre Saint Pierre-de-Chartreuse et Saint Laurent-du-Pont.  
(Inscriptions auprès de Curieux de Nature)

## Projet ATOUFORM'

L'association Charmant Som Gym, affiliée à la Fédération Sportive et Culturelle de France (FSCF) depuis décembre 2000, a signé début 2014 la charte d'engagement du programme Sport Santé de la Ligue du Lyonnais, dénommée ATOUFORM'.

Charmant Som Gym, par le biais de son animatrice Françoise VIVIER, diplômée d'état, a suivi toutes les formations pour réaliser ce projet.

Dès septembre 2014, l'association souhaite mettre en place hors cours thématiques déjà existants, un cours spécifique, adapté aux personnes atteintes de pathologies diverses, en perte d'autonomie ou en situation de handicap.

Ces séances serviront de passerelle entre un parcours de soins et le quotidien  
**... pour faire de la santé un ATOUT.**



Ce nouveau cours « Adaptagym » sera limité à 5 personnes afin de permettre une véritable prise en charge individuelle et une adaptation à chaque profil médical. L'objectif est d'améliorer le potentiel forme/santé de chacun, de valoriser l'individu par le développement de ses compétences et de sa confiance en soi afin d'allier plaisir et pratique sportive. Ceci peut vous être proposé en cours particulier à votre domicile dans le cas d'une incapacité de déplacement.

**Charmant Som Gym**, association loi 1901, créée en août 1980.

**Présidente : Sylvie MARTIN**  
04.76.88.68.19

**Animatrice Sportive : Françoise VIVIER**  
06.18.14.14.95

Les membres du bureau seront présents au forum des associations le 06/09/14.



# Au sujet de ...

## Les activités sportives

### Le Parc Acrobatique Forestier

« La Forêt d'Émeraude » :

Ouvert de 11h (premier départ)  
à 17h (dernier départ).

Tous les jours : du 05/07/14  
au 31/08/14, et les week-ends  
durant le mois de septembre 2014.  
04.38.86.91.94

laforetdemeraude@gmail.com



### La Piscine :

Ouverte du 05/07/14 au 31/08/14  
de 11h à 18h.

Cours de natation, de crawl et d'aquagym :  
inscription à la piscine - Tél. : 04.76.88.60.47

### Le Tennis et Mini-Golf :

Pour réserver, s'adresser à la Forêt  
d'Émeraude ou à l'Office de Tourisme  
(hors saison).

Sur place également : Skate parc,  
parcours de santé, jeux d'enfant, terrain  
de boules, aire de pique-nique.

### Le « Chartreuse Bike Park » :

Ouvert à tous, l'accès au « Chartreuse  
Bike Park » de la Diat est gratuit. A ce  
jour, il comprend :

- Un grand espace VTT-Trial de 5 zones :  
« Débutante », « Roc », « Wood »,  
« Artificielle » et « Dual »,
- Un parcours découverte et une boucle  
de 2 kms pour les plus confirmés,
- Un Short Track.

Les engins motorisés sont interdits sur le  
Bike Park.

### NOUVEAU ! Espace bien-être :

Nouvelle activité bien-être à la piscine du  
Parc de Loisirs de la Diat ! Massages dé-  
tente, détoxination et élimination, réflexo-  
logie plantaire, conseil en hygiène  
alimentaire...

Tous les jours :  
du 05/07/14  
au 31/08/14  
de 10h00 à 18h00.



Ouverture le 21 juin 2014 à 10h00.

Contact : 06 81 32 03 47 / Site inter-  
net : [www.lechaletdelison.siteweb.com](http://www.lechaletdelison.siteweb.com)

### VTT & Vol libre :

Accès au site VTT et à l'aire de décollage  
de la Scia avec le télésiège de la Combe  
de l'Ours.

Du 05/07/14 au 19/10/14 : ouver-  
ture les week-ends de 10h30 à 17h.

## Jeunes lycéens étrangers cherchent une famille d'accueil

D'Allemagne, des Etats-Unis, du Mexique ou  
d'ailleurs, de jeunes étrangers viennent en  
France grâce à l'association CEI-Centre  
Echanges Internationaux. Ils viennent pas-  
ser une année scolaire, un semestre ou  
quelques mois au collège ou au lycée, pour  
apprendre le français et découvrir notre cul-  
ture. Afin de compléter cette expérience,  
ils vivent en immersion dans une famille  
française pendant toute la durée du séjour.

Le CEI aide ces jeunes dans leurs dé-  
marches et s'occupe de leur trouver un hé-  
bergement au sein de familles françaises  
bénévoles. Juliana, jeune brésilienne âgée  
de 16 ans, recherche une famille à partir  
du mois de septembre 2014 pour un se-  
mestre. Elle aime le vélo et la photographie.  
Meileen est néo-zélandaise et passionnée  
par la musique. Elle fait partie d'un orches-  
tre et pratique le badminton. Elle arrivera le  
29 août pour un séjour de 3 mois. Elle at-  
tend une famille avec impatience !

Ce séjour permet une réelle ouverture sur  
le monde de l'autre et constitue une expé-  
rience linguistique pour tous. « Pas besoin  
d'une grande maison, juste l'envie de faire  
partager ce que l'on vit chez soi ». A la ville  
comme à la campagne, les familles peuvent  
accueillir. Si l'expérience vous intéresse, ap-  
pelez vite !

### Renseignements :

CEI-Centre Echanges Internationaux  
Laurence Lathoud / Grenoble  
04.76.51.33.84/ 06.86.41.37.63

Bureau Coordinateur CEI  
02.99.20.06.14

## RAPPEL : Divagation des animaux : Arrêté municipal du 11 février 1975.

En cas de divagation sur la voie publique, vous  
pouvez le signaler à la Mairie qui fera interve-  
nir la SPA avec qui une convention de capture  
et d'enlèvement a été signée.

Il en est de même pour la prise en charge des  
cadavres de chats et chiens morts sur la voie  
publique.

Extrait de l'arrêté municipal :

Article 1 :

La divagation des chiens de toutes races est  
interdite sur tout le territoire de la Commune  
de Saint Pierre-de-Chartreuse.

Article 2 :

Compte tenu des prescriptions de la loi susvi-  
sée relative à la lutte contre la rage présen-  
tant un danger constant et actuel, les  
propriétaires de chiens de toutes races em-  
pruntant les lieux de promenades de la station  
doivent tenir ces animaux en laisse. Ces direc-  
tives sont également valables dans la traver-  
sée de l'agglomération.

Article 3 :

Les chats : se trouvant à plus de 150 mètres  
de l'habitation de leur propriétaire sont consi-  
dérés comme étant en divagation.

Monsieur le Commandant de la Brigade de  
Saint Laurent-du-Pont, Monsieur le Chef de  
District de l'Office National des Forêts, Mes-  
sieurs les Gardes Fédéraux et particuliers de  
la Chasse sont chargés, chacun en ce qui les  
concerne de l'application du présent arrêté.

# La vie communale



## Appel à participation :

Bonjour à tous,

Je me présente, je m'appelle Eve, je travaille au centre de vacances le Belvédère aux Essarts.

Je suis en formation pour devenir animatrice socioculturelle.

Pendant cette période de formation, je souhaite mettre en place un projet avec les seniors volontaires de Saint Pierre-de-Chartreuse. Je souhaite organiser selon vos idées et vos envies des rencontres régulières pour échanger, partager, discuter, jouer, cuisiner... à partir du mois de septembre.

Chaque année, nous accueillons les seniors de Balaruc-Les-Bains, je souhaite organiser

une rencontre entre vous et eux autour d'une dégustation de produits locaux et d'un thé dansant.

Je vous attends avec impatience et j'espère pouvoir vous rencontrer bientôt lors d'une belote ou d'un autre événement.

Vous pouvez vous adresser à Chantal GÉRENTE ou Marie-Noëlle COURTOT pour avoir plus de renseignements. Ou alors me téléphoner au 04.76.88.65.84.

A bientôt. **Eve SARTORI**

## Don de moelle osseuse : un an après...

« Il y a un peu plus d'un an, nous avons su que notre fille avait besoin d'une greffe de la moelle osseuse, le seul moyen de lui donner une chance de guérir d'une leucémie. Au mois de novembre 2012 a eu lieu une grande action de sensibilisation et d'inscription pour le don de moelle osseuse à Saint Pierre-de-Chartreuse.

A l'origine de cette belle initiative étaient tout d'abord des amis, puis ce sont joints des bénévoles de tous horizons, entre autres des infirmières, des médecins, des bénévoles de l'Ephémère. La mairie s'est

investie avec la mise à disposition des locaux pour la mobilisation, et Catherine Gaude, qui a fait un travail de lien important auprès des participants et des communes environnantes (une grande pensée pour elle qui restera dans nos cœurs).

Cette mobilisation a permis au final l'inscription de 50 nouveaux donneurs sur les listes des donneurs de moelle osseuse, 50 nouvelles chances de guérir un malade atteint d'une maladie du sang, très souvent des enfants.

Les organisateurs ont reçu les félicitations de l'Établissement Français du Sang (E.F.S) qui a été surpris par l'ampleur de la mobilisation.

Pour notre fille, un donneur de bonne compatibilité a été trouvé et la greffe a eu lieu. Elle va bien, mais il reste toujours des personnes malades qui attendent une greffe et qui n'ont pas cette chance. La mobilisation a été d'un grand soutien pour nous tous, restons mobilisés autour de cette cause importante.

Vous pouvez trouver toutes les explications concernant le don de moelle osseuse sur le site : [www.dondemoelleosseuse.fr](http://www.dondemoelleosseuse.fr) »

**Uta EHRIG**



### Etat civil

#### Naissances

Mattéo GASCON,  
fils de Pascal et  
de Angélique GASCON,  
le 4 janvier 2014

Chloé REYDELLET,  
fille de Sébastien REYDELLET  
et de Sandra FRICOUT,  
le 23 avril 2014

#### Mariages

LLINARES Simon  
et GODEFROY Céline,  
le 7 juin 2014

FOURNET Guy  
et TELLIER Marie-Cécile,  
le 12 juin 2014

#### Décès

Gilbert CLOITRE,  
le 16 décembre 2013

Claude DESJOYAUX,  
le 4 février 2014

Catherine GAUDE,  
le 20 février 2014

## Cathy

Voilà maintenant 4 mois que tu nous a quittées. 4 mois que nous sommes toutes un peu orphelines. Durant toutes ces années passées ensemble, nous avons pu apprécier ta vivacité, ton énergie et ta générosité.

Tu avais toujours les paroles réconfortantes pour les unes ou les autres dans les moments difficiles.

Tu savais prendre le temps d'écouter.

Chaque jour qui passe, nous retombons sur

des petits mots écrits de ta main, tes messages étaient nombreux, car tu avais à cœur de transmettre, dans un souci de rigueur et d'organisation.

Tu appréciais particulièrement la mission de chargée de communication que les élus t'avaient confiée. Le journal municipal et le site internet de la commune sont en grande partie le fruit de ton travail.



Il nous manquera longtemps ta présence, tes anecdotes, et ton amitié.

Merci Cathy.

**Chantal, Christelle, Corinne, Geneviève et Margaux**

Le 31 décembre 2013, l'heure de la retraite a sonné pour Geneviève GONTIER.

Elle avait commencé sa carrière en juillet 1977 comme agent à l'office du tourisme (communal à l'époque), avant d'être intégrée au poste de secrétaire de mairie en janvier 1983, poste qu'elle occupera jusqu'en décembre 2013, à la tête des services de la mairie. Collaboratrice de cinq maires successifs, tous ont pu apprécier son dévouement à la collectivité et ses nombreuses compétences.

Pour ses collègues, Geneviève savait se rendre disponible et à l'écoute. Elle savait se mettre à la portée des autres, et avait le grand talent de faire passer les choses en douceur.

Après tant d'années passées au service de la commune, Geneviève va pouvoir maintenant s'adonner au farniente italien, mais aussi se consacrer à sa famille. Et sans doute dès le mois de septembre venu, chaussera-t-elle gibecière, chapeau, et fusil afin d'aller crapahuter dans les forêts de Chartreuse, à l'affut du gibier qui aimerait bien qu'elle soit un peu plus maladroite.... Nous lui souhaitons une belle et agréable retraite.

## Les retraités...



Figure célèbre du village, Christian SESTIER alias « Zoé » avait intégré le personnel communal en juillet 1971 afin d'y effectuer un remplacement de 15 jours... C'est seulement 43 ans après, le 1<sup>er</sup> août 2014, qu'il nous tire sa révérence en faisant valoir ses droits à une retraite bien méritée.

Durant toutes ces années, il a œuvré au service technique : d'abord à la régie communale des remontées mécaniques pendant 3 ans, il rejoint le service technique communal en mars 1974 comme conducteur d'engins et chauffeur poids lourds. Il gravira les échelons jusqu'à être nommé chef d'équipe, responsable des services techniques en 1999.

Les élus, ses collègues ainsi que la population du village, tous auront pu apprécier son professionnalisme, sa gentillesse, sa grande disponibilité et sa bonne humeur.

Passionné de montagne et de moto, il va désormais pouvoir profiter pleinement de grandes et belles balades (avec ou sans moteur).

Nous souhaitons à Zoé de vivre pleinement sa retraite et lui demandons de nous tenir informées de son évolution « heure par heure, minute par minute ».

## Du renouveau au service administratif et technique

Depuis le début d'année, un nouveau comptable, M. Nicolas CARRET, originaire de la région Voironnaise, est arrivé au service administratif, en remplacement de Chantal BECLE-BERLAND qui occupe depuis janvier

le poste de secrétaire générale.

Puis, l'arrivée début mai, d'un responsable des services techniques, M. Sébastien LOCATELLI, originaire de Saint-Pierre-d'Entremont, Nous leurs souhaitons de la réussite au sein de leurs postes.

Les services de la Mairie se décomposent maintenant en service administratif (affaires financières, ressources humaines, communication...) et services techniques (équipe techniques, projets, sports, base de loisirs, urbanisme).

# Intercommunalité



## Communauté de Communes Cœur de Chartreuse

La nouvelle communauté de Communes Cœur de Chartreuse a vu le jour le 1<sup>er</sup> janvier 2014 suite à la fusion des 3 communautés de communes Chartreuse-Guiers, des Entremonts et du Mont Beauvoir.

Cette démarche de fusion a fait l'objet d'un long et intense travail collectif initié dès le printemps 2011 :

- Le portage conjoint par les Présidents des 3 communautés,
- La présence assidue et active de 15 élus (5 de chaque communauté) au comité de pilotage (COFIL) qui s'est réuni à 24 reprises du 14 octobre 2011 au 29 novembre 2013,
- L'implication constructive de nombreux élus communaux à l'occasion des 3 réunions plénières qui ont ponctué la démarche,
- La « tournée du facteur » qui a permis avant l'été 2013 de faire le lien avec les habitants.

Ce travail collectif, dont la nécessité paraissait évidente pour construire un réel esprit communautaire, a porté ses fruits.

Cinq grands blocs de compétences ont été définis :

- Aménagement de l'espace, forêt et agriculture, valorisation du patrimoine,
- Développement économique industriel, artisanal, commercial et tertiaire,
- Développement touristique,
- Environnement, logement et cadre de vie,
- Vie sociale.

La communauté de communes Cœur de Chartreuse reprendra la totalité des compétences exercées par l'une ou l'autre des 3 communautés. Les compétences qui n'étaient exercées que sur une partie du territoire ont été étendues dès le début janvier à l'ensemble de Cœur de Chartreuse. C'est le cas par exemple pour la consultation architecturale, la lutte contre les friches agricoles, l'assainissement non collectif ou les sentiers de randonnée. Quelques compétences nouvelles sont dès à présent envisagées comme l'habitat et le logement ou l'organisation des déplacements.

Le choix a été d'adopter le régime de la Fiscalité Professionnelle Unique afin de partager la richesse économique et de faire en sorte qu'elle constitue la richesse du territoire au bénéfice de ses 17 communes et de ses 16 500 habitants.

La nouvelle communauté de communes Cœur de Chartreuse s'est installée dans de nouveaux locaux en extension du bâtiment tertiaire sur la zone industrielle Chartreuse Guiers. Un nouveau logo a été choisi afin de renforcer la communication et l'identification de la communauté.

Le conseil communautaire Cœur de Chartreuse du 24 avril dernier a décidé de mettre en place 8 commissions, pour la période 2014/2020, les voici :

### • Aménagement de l'espace et planification - Vice-président :

**M. Jean-Paul CLARET**

- Planification et urbanisme : EPFL, SCOT, ZAC, Urbanisme, PLUI – Droit des sols, consultation architecturale
- Habitat et logement : programme local d'habitat (PLH), opérations programmées d'amélioration et de réhabilitation de l'habitat, actions de sensibilisation
- Déplacements : réflexion et expérimentation sur les modes de déplacement

### • Agriculture, forêt et patrimoine - Vice-présidente :

**Mme Brigitte BIENASSIS**

- Forêt et filière bois : plateforme bois énergie de St Thibaud de Couz, actions et dynamiques collectives
- Agriculture : maintien des exploitations agricoles, dynamiques collectives de modernisation et de diversification des exploitations, soutien aux circuits courts et à la promotion des produits agricoles
- Valorisation du patrimoine naturel et bâti : sites naturels d'intérêt communautaire (Cirque de St Mème, ...), protection du patrimoine d'intérêt communautaire (Château de Montbel, Tour de l'Infernet et Grange d'Aiguenoire), mise en valeur du petit patrimoine rural

### • Développement économique - Vice-président :

**M. Roger VILLIEN**

- Zones et bâtiments d'activités industrielles, artisanales, commerciales et tertiaires
- Soutien aux actions de développement économique
- Procédures contractuelles
- Autonomie énergétique du territoire : toits photovoltaïques, microcentrales

### • Développement touristique - Vice-présidente :

**Mme Céline BURLET**

- Définition et mise en œuvre d'une stratégie de développement touristique
- Aménagement et gestion de la zone nordique des Entremonts
- Aménagement et entretien des sentiers de randonnée
- Aménagement et entretien des circuits raquettes
- Aménagement et entretien de la via ferrata de Roche Veyrand
- Organisation de l'accueil et de l'information touristique

### • Environnement et cadre de vie - Vice-président :

**M. Denis BLANQUET**

- Déchets : collecte, traitement et valorisation des déchets, réalisation et gestion des déchetteries, sensibilisation au tri, élimination des dépôts sauvages
- Assainissement, gestion du SPANC, maîtrise d'ouvrage pour la mise aux normes des installations

### • Vie sociale - Vice-présidente :

**Mme Nicole VERARD**

- Petite enfance, enfance et jeunesse : locaux et services d'accueil de la petite enfance, relais d'assistantes maternelles, accueils de loisirs, accompagnement des jeunes
- Personnes âgées : réflexion globale et diagnostics sur les problématiques liées au vieillissement
- Equipements et activités sportives, culturelles et de loisirs : équipements sportifs d'intérêt communautaire, soutien aux activités et événements sportifs, fonctionnement de la salle Notre-Dame, soutien aux activités et événements culturels

### • Finances - Vice-président :

**M. Gilles PERIER-MUZET**

### • Liens avec le territoire et les territoires voisins - Vice-président :

**M. Christian ALLEGRET**



## Les actions du S.I.A.G.A réalisées en 2013



Le Syndicat Interdépartemental d'Aménagement du Guiers et de ses Affluents (SIAGA) a en charge la gestion intégrée de l'eau et des milieux aquatiques sur un territoire de 42 communes. Il est également la structure porteuse du contrat de bassin Guiers-Aiguebelette sur 51 communes.

Ce contrat consiste en la mise en œuvre d'un programme d'actions, d'un montant de 57 millions d'euros sur la période 2012-2018, visant à protéger, gérer et valoriser l'eau et les milieux aquatiques.

Ces actions permettent de répondre aux 7 objectifs majeurs du contrat de bassin Guiers-Aiguebelette :

- Préserver et restaurer les fonctionnalités naturelles des cours d'eau,
- Prendre en compte, préserver et restaurer les zones humides,
- Connaître et gérer les risques hydrauliques dans le respect du bon fonctionnement des milieux aquatiques,

- Connaître, préserver et protéger la ressource en eau superficielle et souterraine pour la satisfaction de l'ensemble des usages,
- Restaurer et maintenir le bon état des eaux,
- Sensibiliser les acteurs aux enjeux de préservation et de valorisation des milieux aquatiques,
- Evaluer l'efficacité du contrat et suivre l'état des masses d'eau.

Le SIAGA a engagé dès 2013 plusieurs actions, en partenariat avec les municipalités, qui seront pour la plupart reconduites :

- Travaux d'entretien de la végétation des berges des cours d'eau :
  - abattage sélectif d'arbres pouvant basculer dans le lit, élagage de branches basses, débroussaillage,
  - re-végétalisation des berges (plantations de boutures de saules, d'arbustes en racines nues, ...),
  - lutte contre les plantes invasives (Renouée du Japon),
  - préservation du peuplier noir.

- Protections / renforcement de berges,
- Etudes diverses visant à améliorer la gestion des milieux aquatiques et pour définir des futurs travaux de restauration,
- Animations pédagogiques sur le thème du bassin versant, de l'eau, de la rivière et de ce qui y vit, à destination des scolaires et du grand public,
- Création d'une maison du Guiers sur le site de Rivier'Alp aux Echelles,
- Journal d'information (parution en juillet 2013) Des plaquettes techniques sur la gestion de la végétation de berge et la lutte contre la renouée sont à votre disposition en mairie.

Une enquête publique sera prochainement conduite. Elle permettra de présenter aux habitants le nouveau programme de gestion des boisements de berges. N'hésitez pas à venir consulter les documents dès qu'ils seront disponibles en mairie.

### **Syndicat Intercommunal d'Aménagement du Guiers et de ses Affluents (SIAGA) :**

Titulaires : Patrice POULET,  
Bruno MONTAGNAT / Suppléants :  
Philippe BOCHARD, Olivier MOLLARET



## « Bien vieillir en Chartreuse »

Dans le cadre du diagnostic de territoire conduit par le comité de pilotage gérontologique du Syndicat Intercommunal de la Vallée du Guiers, un questionnaire a été distribué aux personnes de plus de 65 ans. Les résultats de cette enquête sont disponibles à l'accueil de la mairie et au Centre Social des Pays du Guiers à Saint Laurent-du-Pont. N'hésitez pas à venir les consulter.

## Permanence parlementaire de François BROTTES



Député de l'Isère  
Président de la Commission des Affaires Economiques de l'Assemblée Nationale  
77, place de la Mairie - 38660 LA TERRASSE  
Tél 04 76 92 18 96 // fax 04 76 92 18 98 // francois.brottes@wanadoo.fr // www.francois-brottes.com  
Pour le contacter, le rencontrer ou obtenir des renseignements.

## MUTUELLES D'ASSURANCE MALADIE

Le Maire propose aux habitants de la commune une négociation groupée des mutuelles d'assurance maladie. Les personnes concernées sont les commerçants, les artisans, les agriculteurs, les retraités, les salariés et tous ceux qui ne sont pas concernés par une mutuelle obligatoire. Le but de cette action étant bien entendu de faire baisser le coût de votre mutuelle. Il est important que l'on puisse avoir un nombre d'intéressés afin de pouvoir mesurer les besoins et engager une négociation.  
Merci de vous adresser au secrétariat de la mairie pour plus de renseignements.

## L'AMAP CHOUET'PANIER

L'Association pour le Maintien de l'Agriculture Paysanne réunit, par un contrat, des « consommateurs » et des producteurs, principalement locaux, pour favoriser l'agriculture paysanne et biologique.

Le principe est de créer un lien direct entre paysans et consommateurs. L'AMAP propose des paniers hebdomadaires de légumes mais aussi la possibilité d'avoir des œufs, des yaourts au lait de brebis, du pain, du fromage de chèvre, des fruits, du café, des tisanes et des sirops.

Pour plus de renseignements pour devenir « Amapien », n'hésitez pas à passer lors d'une permanence le mardi soir entre 18h et 19h au foyer de ski de fond à St Hugues, ou adressez-vous à Mme Inka LAPIERRE au 04.38.86.91.63 ou Mme Julie ROCHARD au 04.38.86.91.57.

## DATE RENTRÉE SCOLAIRE 2014 : le 2 septembre

## Les grands Rendez-vous

3 jours autour de nos sculptures :  
du 4 au 6/07

Exposition Photosom, Thème du rouge :  
du 5 au 14/07 à la salle des Arts

Feu d'artifice : le 14/07 sur le parking  
de Baffardière à 22h

Raidlight Outdoor Academy 1 + Km  
Vertical : du 20 au 26/07

27<sup>ème</sup> Rencontres Brel :  
du 22 au 27/07 sur le plan de ville

Marché de la laine :  
le 3/08 sur le plan de ville

Fête du Club des Gentianes :  
le 03/08 sur la place de la Mairie

Rendez-vous au jardin :  
le 6/08 aux Cottaves

Concours local de chevaux comtois :  
le 10/08 sur le plan de ville

Fête des Métiers de l'Artisanat et des  
Produits du Terroir :  
les 14 & 15/08 dans le village

Feu d'artifice :  
le 15/08 au pied de la télécabine à 22h

Raidlight Outdoor Academy 2  
+ Km Vertical : du 17 au 23/08

3<sup>ème</sup> semaine des enfants gâtés :  
du 18 au 23/08

Vide grenier :  
le 31/08 sur la place de la Mairie

Brocante professionnelle :  
le 31/08 sur le plan de ville

Forum des associations :  
le 6/09 à la salle des fêtes

La Bambée des Hameaux :  
le 20 & 21/09 sur le plan de ville

Le Grand Parcours randonnée :  
le 4 & 5/10 sur le plan de ville

Retrouvez toutes les animations de l'été  
sur le site internet de l'Office de Tou-  
risme :

[www.st-pierre-chartreuse.com](http://www.st-pierre-chartreuse.com)

## Récupération d'essaims



Comme chaque année, au printemps, vous pouvez être confrontés à l'essaimage des abeilles domestiques : installation entre fenêtres et volets, arrêt d'un essaim dans un arbre,...

Pour résoudre ce problème, vous pouvez faire appel à un apiculteur qui récupérera l'essaim car sachez que les pompiers n'interviennent qu'en cas de nid de guêpes.

Comme les années précédentes, un dispositif a été mis en place par le syndicat d'apiculture de l'Isère : un numéro unique pour une intervention rapide. Le régulateur du Syndicat aura la charge de trouver un apiculteur local qui se chargera de cette récupération.

Pour joindre le régulateur chargé de notre commune :

**06.12.86.12.48**

## N'attendez pas les années bissextiles pour recycler vos textiles !

Afin de vous faciliter le geste de tri, la Communauté de Communes Cœur de Chartreuse, en partenariat avec votre Mairie, a récemment mis en place un nouveau conteneur textiles au niveau du point tri de Saint Hugues-de-Chartreuse.

Après les avoir préalablement conditionnés en sacs, vous pourrez y déposer l'ensemble des articles suivants :

- les vêtements, même déchirés ou usagés,
- le linge de maison (draps, serviettes, nappes, ...),
- les chaussures, attachées par paire,
- la maroquinerie (sacs, ceintures, ...),
- les peluches.

Ce conteneur de 2 m<sup>3</sup> sera ensuite collecté par la société Tri Vallées, basée à Gilly-sur-Isère près d'Albertville (73), où son contenu sera trié manuellement, par catégorie, en fonction des différentes filières de valorisation :

- réemploi,
- essuyage (transformation en chiffons pour l'industrie),
- effilochage (réutilisation des fibres).

Pour information ou rappel, d'autres conteneurs textiles Tri Vallées et Le Relais sont à votre disposition à La Bauche, aux Echelles, à Miribel-les-Echelles, à St Christophe-sur-Guiers, à St Joseph-de-Rivière, à St Laurent-du-Pont ainsi qu'aux déchèteries d'Entre-deux-Guiers et de St Pierre-d'Entremont.

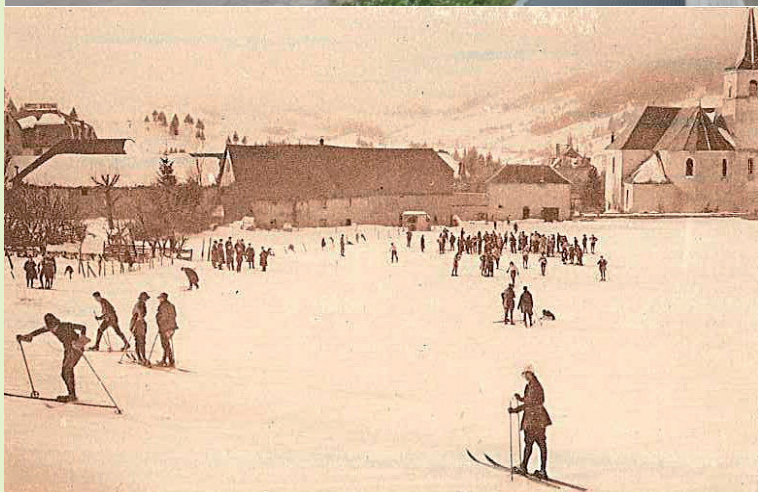
Pour toute information, n'hésitez pas à vous rendre sur le site [www.lafibredutri.fr](http://www.lafibredutri.fr), ou à contacter le Service Déchets de la Communauté de Communes Cœur de Chartreuse au 04.76.66.65.24 ou à [p.menard@cc-coeurdechartreuse.fr](mailto:p.menard@cc-coeurdechartreuse.fr).



# Hier et Aujourd'hui



Le Plan de Ville en 2014



Le Plan de Ville était agricole et l'église avait sa façade principale sur la place du four à pain (vers 1900)

## Images d'autrefois



La place de la Mairie en 2014



Les moines sur la place de la Mairie, en direction du bureau de vote (vers 1900)



*Saint Pierre-  
de-Chartreuse*

Directeur de la publication : Yves GUERPILLON  
Conception : Margaux DELEPIERRE - Le Studio TARTAX  
Impression : Technic Color  
Crédits photos : Marie ROSTANG, Amit CHOUDHRY, Christelle MARIDET,  
Mairie, Céline JOUCLARD, Charmant Som Gym, Eve SARTORI, Veilleur de vie,  
4C, SIAGA, J-L RIGAUX, Yves GUERPILLON, Margaux DELEPIERRE,  
Brice GAUDE, François BROTTES.  
Imprimé sur papier recyclé avec des encres végétales CTP  
et plaque sans chimie.